

demande conseil juridique (forfait téléphonique)

Par **bibish**, le **23/03/2009** à **23:46**

Bonjour,

Il y a 4mois le copain avec qui j'étais m'a demandé de lui prendre un forfait à mon nom (sois disant parce qu'il ne pouvait plus prendre de forfait à orange), bien entendu c'était à lui de réglé les factures en versant l'argent chaque mois sur mon compte. Je suis partie en stage et il s'avère qu'il n'a jamais rien réglé.

Aujourd'hui la ligne du forfait est résilié mais l'engagement tient toujours jusqu'en fin décembre 2009, la facture reste impayé et mon ex ami me fait des promesses comme quoi "il va payé", ça fait 100fois qu'il répète la même chose. Il a profité de ma gentillesse.

Mon nom est fiché au GIE PREVENTEL, pour un forfait dont je ne me suis jamais servis. Si j'avais les moyens de régler cette facture je l'aurai fait car je n'ai jamais été (hors la loi), mais je ne suis qu'une étudiante sans ressource (même pas de bourse). C'est la première fois que j'ai une dette et ça me pourrit la vie.

Ma question est: Est que je peux porter plainte contre lui?? Mon entourage me dit que non, mais en même temps tout les contacts de ce forfait ne sont pas les miens et jussqu'a présent mon ex ami à en sa possession le portable et la sim de ce forfait. N'y a t-il pas un moyen de prouver que c'est bien lui qui s'est servit de ce forfait et le forcer payer la totalité de cet engagement de 12mois??

Merci d'avance POUR VOTRE AIDE.